Mis en ligne le : 08/04/2025

Villiers-le-bel

Conseil Municipal du 28 mars 2025

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du
28 MARS 2025

Madame la Maire
Djida DJALLALI-TECHTACH

MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)

Note de Synthèse accompagnant le vote du Compte Administratif 2024 et du Budget Primitif 2025 de la Ville

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif.

Sommaire

I. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population
II. Priorités du budget
III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement : évolution, structure
IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes
V. Niveau d'endettement de la collectivité
VI. Capacité de désendettement
VII. Taux d'endettement
VIII. Niveaux des taux d'imposition
IX. Principaux ratios
X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

I. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

A. Evolution de la population de Villiers le Bel de 2019 à 2024

	EVOLUTION DE LA POPULATION SUR 6 EXERCICES						
EXERCICES	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
POPULATION	29 365	28 954	28 742	28 540	28 423	28 157	27 519

B. Données sociales comparatives Villiers le Bel et département du Val d'Oise (derniers chiffres INSEE publiés : 2021)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

Val d'Oise

	2021
Nombre de ménages fiscaux	472 649
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	1 247 400
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23 290
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	60,6

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2023.

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

Villiers le Bel

	202
Nombre de ménages fiscaux	9 362
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	29 467
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	16 190
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	38

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2023.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

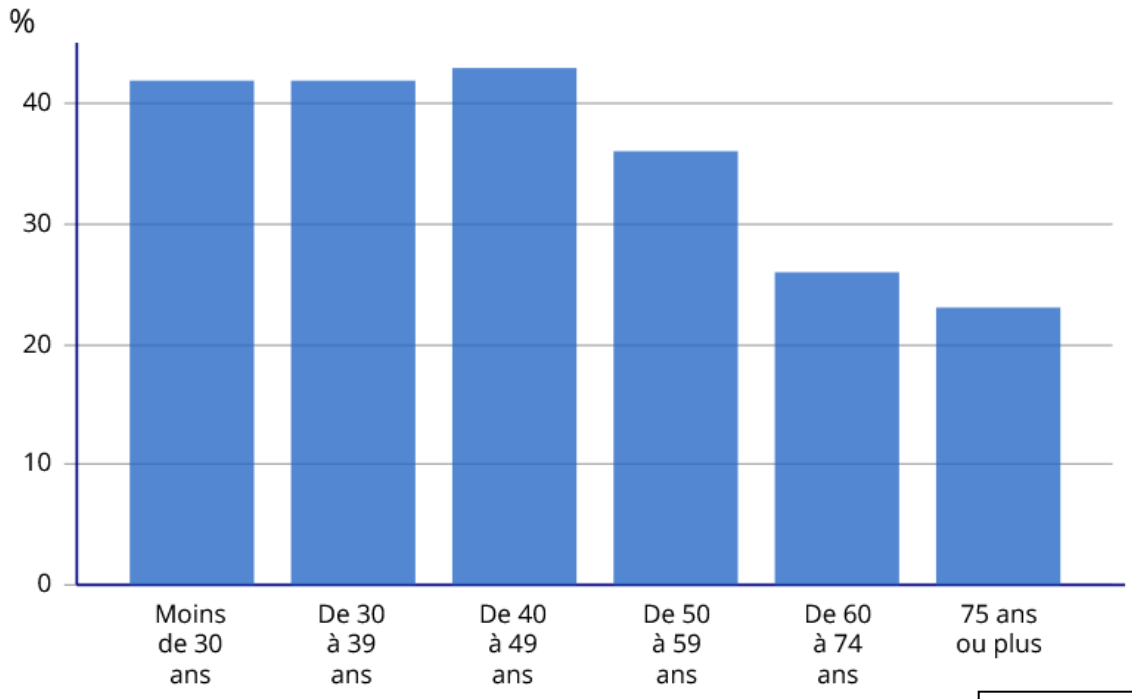

Villiers le Bel

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

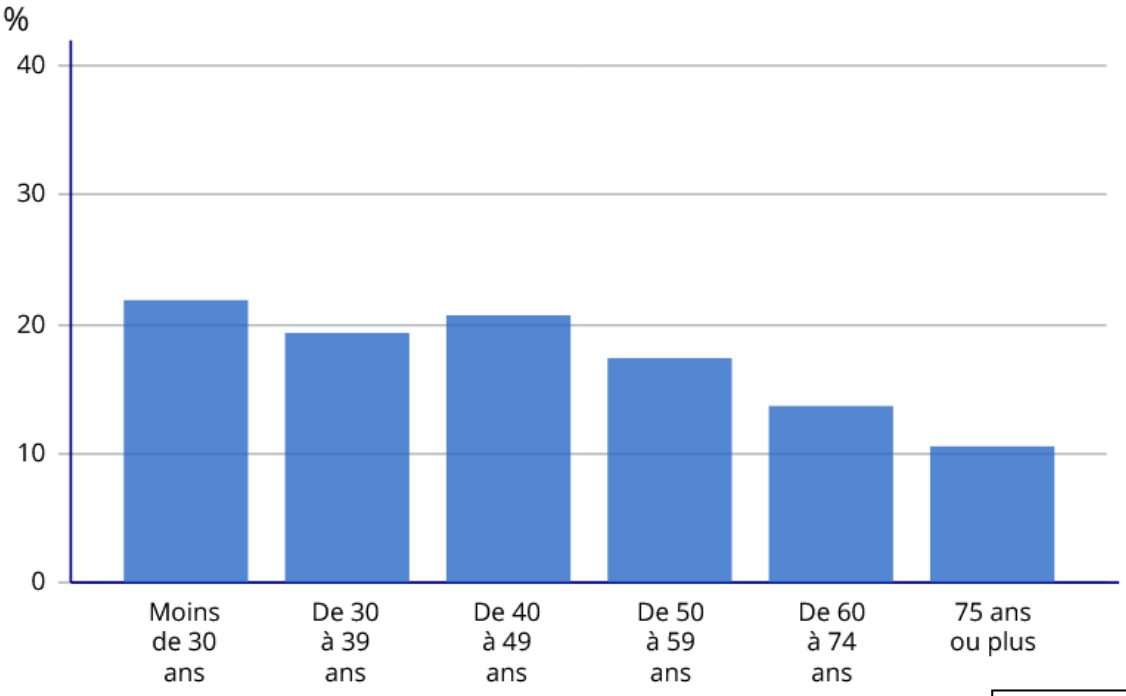

Val d'Oise

C. Potentiel fiscal comparatif ville et moyennes nationales de la strate

	Euros par habitant Villiers-le-Bel	Euros par habitant moyenne de la strate
Taxe d'habitation	**48 €**	**161 €**
Foncier bâti	**957 €**	**1587 €**
Foncier non bâti	**5 €**	**7 e**

D. Part des dotations et de la fiscalité – Comparaison Villiers le Bel et autres collectivités locales

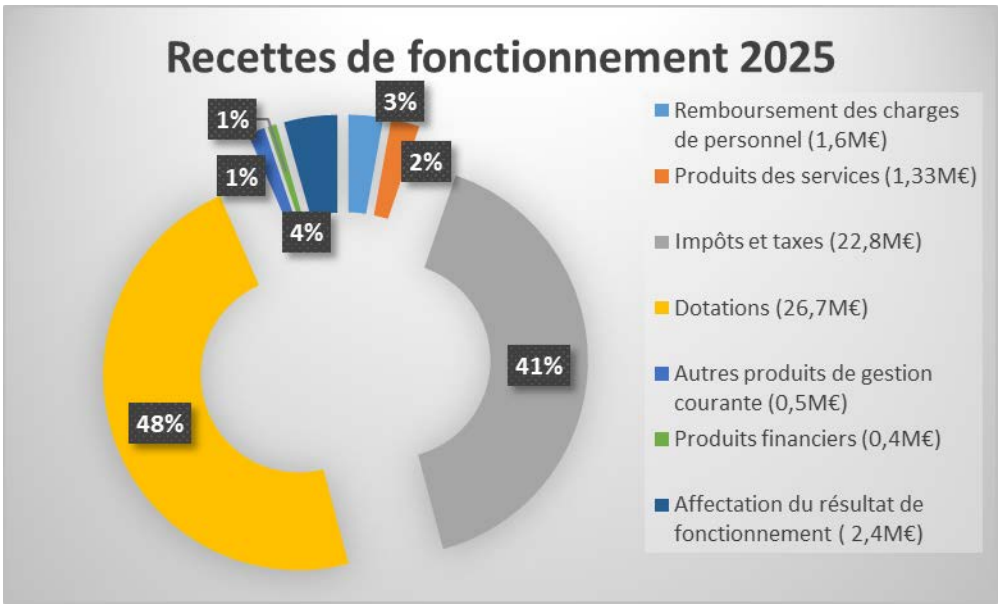

La forte dépendance de la ville aux dotations étatiques est encore très marquée et place toujours Villiers le Bel dans une situation atypique, où proportionnellement, la fiscalité et les dotations sont quasi équivalentes (dans les autres collectivités la fiscalité est une recette prépondérante). Cette tendance s'amenuise depuis 2016, grâce aux reversements de fiscalité opérés par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, par le biais de l'attribution de compensation, de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et du fonds de péréquation intercommunal (FPIC).

II. Priorités du budget 2025

A. Section de fonctionnement

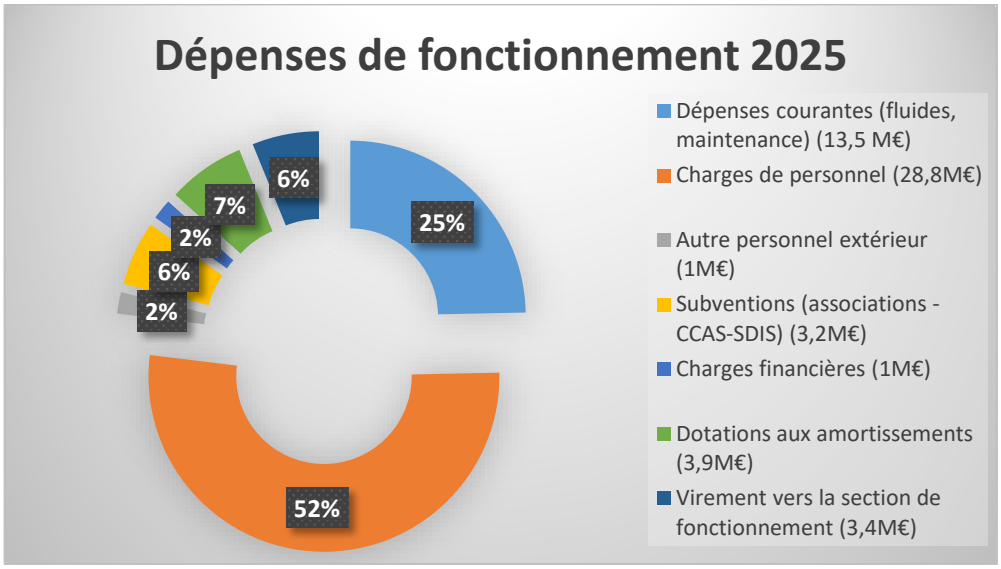

Les priorités du mandat sont confortées :

- Le maintien d'une offre de service public de qualité avec une maîtrise de la masse salariale :

L'année 2025 verra un maintien d'une **offre de services directe de qualité** en direction de la population. Cette année plusieurs bilans sur des projets structurants seront réalisés (PEDT, projets des CSC, CTG). La ville poursuivra ses actions dans le cadre des cités éducatives, portera une politique engagée et structurante en direction de la jeunesse, de l'éducation, du sport. La ville va mettre en place des budgets participatifs dans les cinq quartiers. Les actions festives (feux d'artifice, quartiers d'été, brocante) seront reconduites. Dans la continuité du projet de qualité de l'accueil des beauvillésois(ses) l'année 2025 verra également l'ouverture d'une maison France services à l'hôtel de ville, le renforcement des actions en matière sociale et d'accompagnement des personnes âgées avec l'ouverture du nouveau CCAS.

Pour cela, mais aussi pour répondre aux projets de service qui s'inscrivent dans une dynamique d'efficience dans l'exécution des missions de service public, la ville doit poursuivre dans sa politique de recrutement. Le Budget Primitif a été élaboré, concernant la masse salariale avec une augmentation de 0,8 M d'Euros correspondant au Glissement vieillesse technicité, la prise en compte des créations de postes notamment liées au fonctionnement du Complexe sportif Didier Vaillant et l'anticipation de l'augmentation du coût de la CNRACL.

Il est précisé que la ville versera une subvention de 1 313 000 € au CCAS.

B. Section d'investissement

Concernant les dépenses d'investissement, 6,5 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'investissements courants (travaux de grosses réparations des bâtiments et de la voirie). 20 M€ seront réservés au financement d'opérations.

L'année 2025 sera marquée par la finalisation de plusieurs projets :

- Réhabilitation de l'ancienne trésorerie pour accueillir le Centre Communal d'Actions Sociales ;
- La création de locaux pour la Police Municipale ;

- Le Complexe sportif Didier Vaillant

L'année sera également marquée par la poursuite de plusieurs projets :

- Une troisième cour Oasis au sein de l'école de Ferdinand BUISSON.
- Raccordement au réseau de Chaleur des équipements municipaux (Village, Cerisaie)
- Début des travaux du groupe scolaire Maurice Bonnard ;
- Réalisation des travaux des espaces extérieurs du complexe sportif Didier Vaillant
- Démarrage des travaux visant à accueillir le 4ème collège sur le secteur dit du Noyer Verdelet.

Les études et lancement de concours pour les projets suivants seront bien entamées :
- Restauration scolaire Pauline KERGOMARD
- Rénovation du groupe scolaire Paul LANGEVIN ;

L'année 2025 verra également la rénovation complète de la toiture de l'école de la Cerisaie.

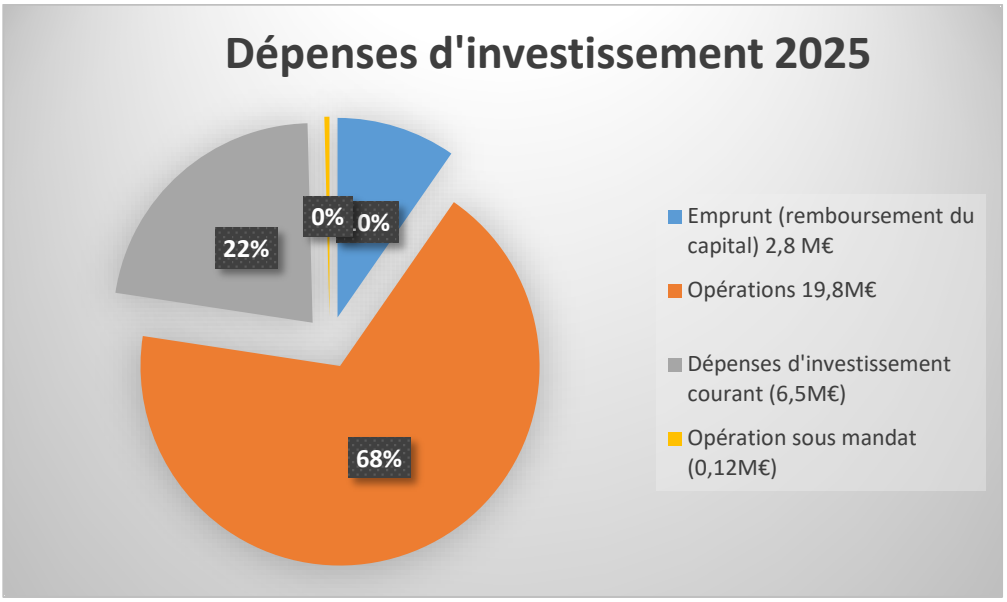

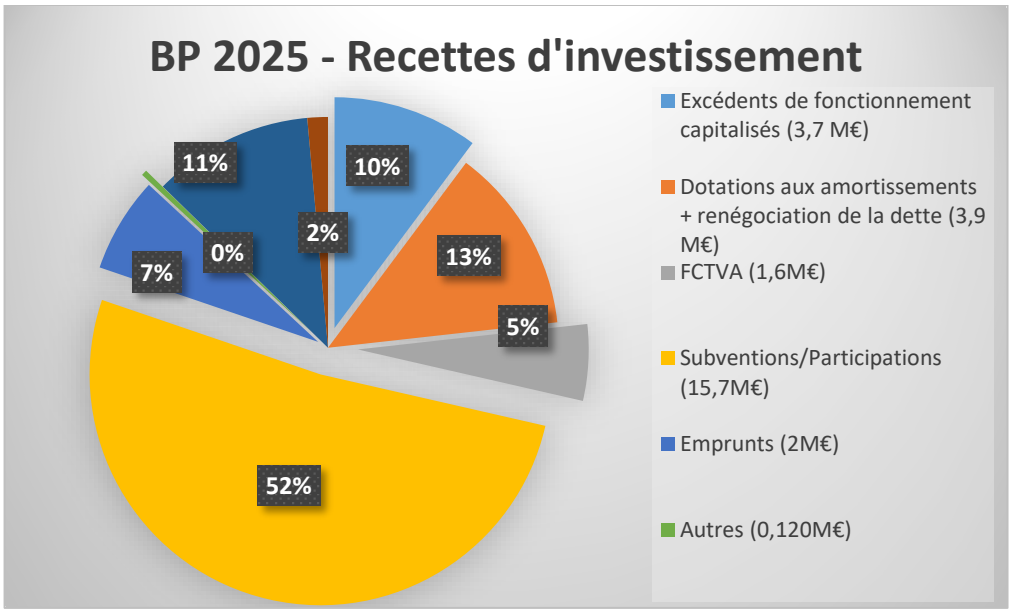

III. Ressources et charges des sections de fonctionnements et d'investissement : évolution, structure

A. Section d'investissement

	CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
001		1 143 705,52 €	0,00 €
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 372 664,00 €
040	OPERATIONS ORDRES TRANSFERT ENTRE SECTI	0,00 €	3 903 430,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	308 000,00 €	308 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		4 656 671,90 €
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €	15 470 253,77 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 833 120,00 €	2 000 000,00 €
20	IMMOBILISATION INCORPORELLES	2 423 009,01 €	0,00 €
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	87 369,00 €	
21	IMMOBILISATION INCORPORELLES	10 228 102,19 €	0,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	14 210 178,82 €	0,00 €
45411	OPERATION COMPTE DE TIERS	120 000,00 €	
45412	OPERATION COMPTE DE TIERS		120 000,00 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		5 623 706,66	7 146 171,53
TOTAL GENERAL		36 977 191,20 €	36 977 191,20 €

B. Section de fonctionnement

	CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
002			2 490 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 504 090,45 €	
012	CHARGES PERSONNEK ET FRAIS ASSIMILES	29 603 530,76 €	
013	ATTENUATION DE CHARGES		138 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 372 664,00 €	
042	OPERATIONS ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 903 430,00 €	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 242 541,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	1 023 487,86 €	
67	CHARGES SPECIFIQUES	30 000,00 €	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS, DEPRECIATIONS	200 000,00 €	
70	PRODUITS SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES		1 329 493,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		7 511 073,00 €
731	FISCALITE LOCALE		15 390 011,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		26 793 117,07 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		797 000,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS		421 050,00 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES		10 000,00 €
TOTAL GENERAL		54 879 744,07 €	54 879 744,07 €

C.

Liste des opérations d'équipements budgétées en 2025 :

N°Opé	Intitule opération	DEPENSES	RECETTES
80	DEMOLITION BATIMENT	100 000,00	
82	VIDEO SURVEILLANCE	153 020,00	25 000,00
92	TRAVAUX D'OFFICE PERIL	80 000,00	80 000,00
96	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	2 157 640,00	1 850 980,48
108	NPRU-RENOVATION MPAGNOL-CONSERVATOIRE	465 893,82	950 512,71
110	NPRU-GYMNASE DIDIER VAILLANT	3 290 000,00	1 551 603,94
113	ADAP DIVERS BATIMENTS	415 000,00	457 478,00
116	SECURISATION DES ECOLES	50 000,00	0,00
117	SECURISATION DES BATIMENTS	60 000,00	
118	EGLISE SAINT DIDIER	70 000,00	0,00
121	ETUDES NPNRU	228 408,32	139 000,00
122	PIA PROGRAMME INVESTISSEMENT AVENIR	100 000,00	90 000,00
123	RESEAUX FIBRE	0,00	48 000,00
124	RESTRUCTURATION LANGEVIN ROUSSEAU	263 149,47	1 723 317,06
128	GROUPE SCOLAIRE M BONNARD	3 371 500,00	3 160 089,48
130	REQUALIFICATION VOIRIES CHARMETTES CLAIR DE LUNE	250 000,00	0,00
132	PLAN VELO	200 000,00	0,00
134	RELOCALISATION LOCAUX CCAS	132 000,00	345 337,00
135	REHABILITATION LOCAUX CUISINE CENTRALE CARREAUX	100 000,00	
137	AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION SECTEUR MOSCOU	150 000,00	269 620,00
141	OPERATIONS D'AMENAGEMENT NPRU	818 154,22	227 265,06
142	CITÉ NUMÉRIQUE	55 000,00	0,00
145	EGLISE - RENOVATION DE L'ORGUE	55 296,00	135 091,60
149	AMENAGEMENT LOCAUX PM	130 000,00	497 570,00
154	CENTRE DE SANTÉ	110 000,00	0,00
161	WALLON PREFABRIQUES	365 000,00	0,00
162	CLOTURE PARC DES SPORTS ET DE LOISIRS	150 000,00	0,00
163	PROGRAMMATION DE RENOVATION EP	200 000,00	125 000,00
165	AMENAGEMENT NPRU-ESPACES PUBLICS	45 000,00	23 500,00
166	COURS OASIS-COURS VEGETALISEES	250 000,00	0,00
171	INSTALLATIONS DE STORES DANS LES ECOLES	100 000,00	233 467,00
172	ECLAIRAGE LED DANS LES ECOLES	100 000,00	
174	REMPLACEMENT GRADIN ESPACE MARCEL PAGNOL	31 000,00	156 500,00
175	AMENAGEMENT SECTEUR NOYER VERDELET	1 050 000,00	
180	TCA DLM/PLM	1 410 204,00	587 585,00
182	SALLE EVENEMENTS FAMILIAUX	40 000,00	
183	LOCAUX CTM	150 000,00	
184	MAISON DES FEMMES	50 000,00	75 000,00
185	TOITURE LA CERISAIE	105 000,00	
186	RACCORDEMENT GEOTHERMIE DES BATIMENTS	550 000,00	
187	TRAVAUX ETANCHEITE TOITURES DES BATIMENTS ECOLES	290 000,00	
188	TRAVAUX ETANCHEITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	20 000,00	
189	ADDUCTION EAUX	72 000,00	72 000,00
190	KEGHIAN	150 000,00	
192	NPRU PARTICIPATION ZAC VILLAGE	1 475 400,00	614 750,00
193	PAULINE KERGOMARD	80 346,00	33 477,50
194	PARC AGRO URBAIN	80 000,00	0,00
	TOTAL GENERAL	19 859 011,83	13 472 144,83

IV. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

1 - Budget principal : VILLE DE VILLIERS LE BEL (BUDGET PAL)

Compte Administratif 2024 :

	Prévu	**Réalisé**
Section d'investissement :		
Dépenses	39 659 302,37 €	29 307 253,06 €
Recettes	39 659 302,37 €	24 940 533,37 € (hors 001)

Les restes à réaliser de l'exercice 2024 s'établissent aux sommes respectives de :

Dépenses 5 623 706,66 €

Recettes 7 146 171,53 €

Section de fonctionnement :	**Prévu**	**Réalisé**
Dépenses	54 390 218 04 €	49 833 292,20 €
Recettes	54 390 218,04 €	53 337 206,66 € (hors 002)

Budget Primitif 2025 :

Dépenses/Recettes	**Section d'investissement,**	**Section de Fonctionnement**	**Total**
Dépenses	**36 977 191,20€**	**54 879 744,07 €**	**91 856 935,27 €**
Recettes	**36 977 191,20€**	**54 879 744,07 €**	**91 856 935,27 €**

Dont crédits nouveaux en section d'investissement :

- Dépenses : 30 209 779,02 €

- Recettes : 29 831 019,67 €

Le budget principal de la ville est voté avec reprise des résultats.

2 - Budget annexe :

La collectivité ne détient plus de budget annexe.

V. Niveau d'endettement de la collectivité

VI. L'encours total de la ville au 1er janvier 2025 est de 26 868 840 € et concerne 24 emprunts (en tenant compte de l'emprunt renégocié et du nouvel emprunt de 2024), à taux fixes ou à taux variant en fonction du livret A avec un taux moyen de 2,86%. Le niveau des frais financiers pour 2025 est de 810 000 € (intérêts de la dette).

VII. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement de la ville est de 3,34 années au 31/12/2024 :

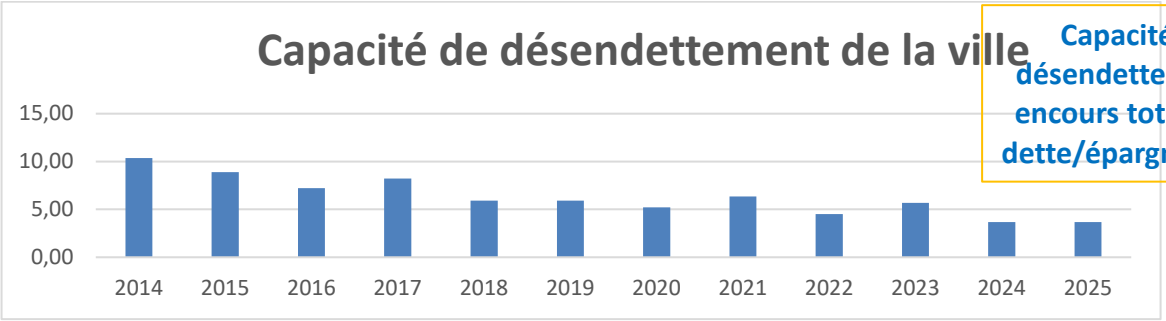

VIII. Taux d'endettement

Le taux d'endettement de la ville est en baisse depuis la renégociation des emprunts.

Désormais l'ensemble de la dette de la ville est basé, soit sur un taux fixe (97% de la dette de la vile), soit sur un taux variant en fonction du livret A (3% de la dette de la ville). Tous les emprunts sont classés 1A au regard de la Charte GISSLER soit le degré le plus sécurisé selon une typologie des risques en fonction des taux et des indices sous-jacents de la dette souscrite.

La ville mène une gestion dynamique de la dette en s'efforçant d'optimiser les conditions de taux. Le taux d'intérêt moyen au 01/01/2025 est de 2,86%. Les financeurs de la ville sont assez variés, même s'ils restent fortement détenus auprès de Dexia-CAFFIL (à hauteur de 60% = Dexia+SFIL) :

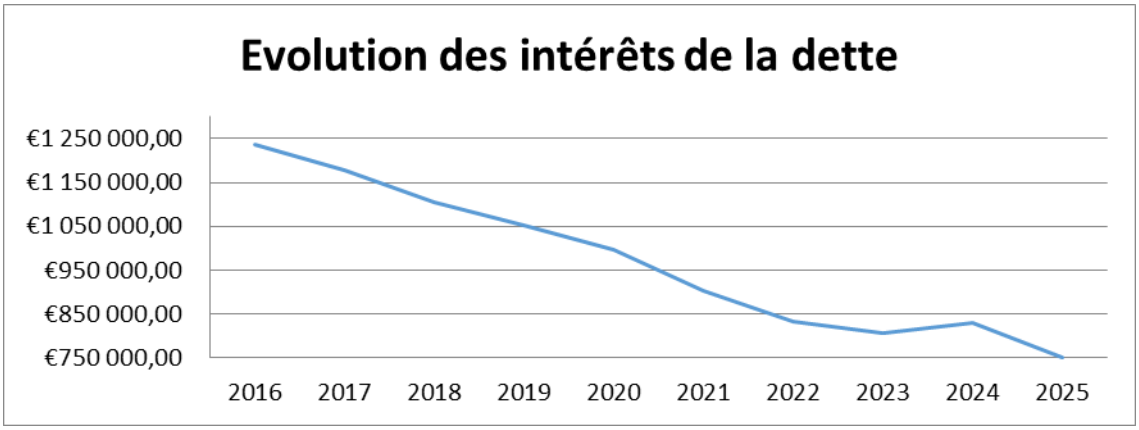

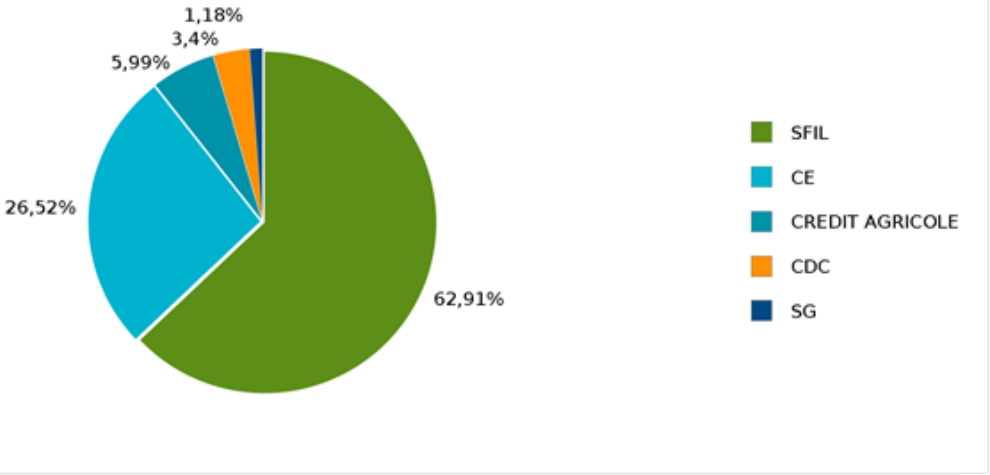

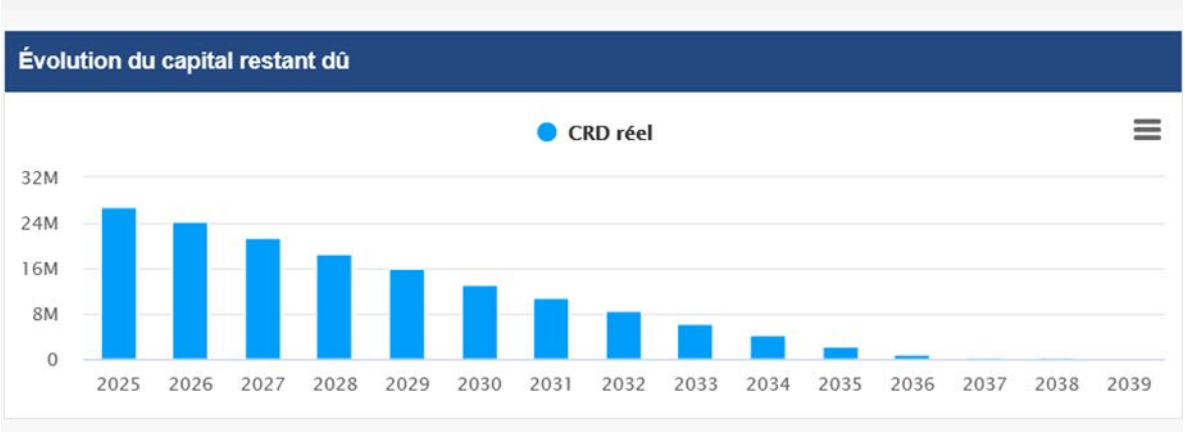

IX. Niveaux des taux d'imposition

Exercices	2020		2021	2022	2023		2024
	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux voté	Taux voté	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux voté
Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,16%	20,05					
Foncier bâti	23,88%	23,35	41,06%	41,06%	41,06%	40.14%	41.06 %
Foncier non bâti	65,76%	54,06	65,76%	65,76%	65,76%	54.53%	65.76 %

X. Principaux ratios

INFORMATIONS FINANCIERES – RATIOS	Valeurs	Moyenne de la strate
1. Dépenses réelles de fonctionnement/population	1573,62	1328
2. Recettes réelles de fonctionnement/population	1748,29	1533
3. Dépenses d'équipement brut/Population	369,24	352
4. Encours de la dette/ population	939 ;53	950
5. Dotation globale de fonctionnement/Population	713,44	200
6. Dépenses de personnel/habitant	62,78	60,8
7 dépenses réelles de fonctionnement+ rem de la dette en capital/restes réelles de fonctionnement	90,62	93,1
8. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	21.12	22,9
9. Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	53.74	62
10. Epargne brut/recettes réelles de fonctionnement	9,99	NC

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

A. Evolution des effectifs entre 2020 et 2023 (chiffres du dernier bilan social) :

Statut / Exercices	2020	2021	2022	2023	Evolution 2020-2022
Fonctionnaires	421	433	402	402	-4,73%
Contractuels permanents	123	119	132	139	11,51%
Contractuels non permanents	148	160	181	169	12,43%
EFFECTIF TOTAL	**692**	**712**	**695**	**710**	**2.53%**

B. Evolution des dépenses de la masse salariale de 2020 à 2024 :

Exercices	MASSE SALARIALE (total du 012)	Remboursement de charges de personnel	Total
2025	29 603 530 €	1 956 937 €	27 646 593 €
2024	27 423 868 €	2 000 826 €	25 423 042 €
2023	27 360 685 €	3 048 051 €	24 312 634 €
2022	26 685 929 €	2 129 391 €	24 556 539 €
2021	24 889 816 €	1 634 334 €	23 255 482 €
2020	24 052 378 €	2 354 177 €	21 698 201 €

L'inscription budgétaire 2025 de la masse salariale à hauteur de 29 603 530 €, intègre le personnel dit extérieur, type Appel Service (association d'insertion de nettoyage des locaux) ; UPSP (entreprise de gardiennage), les intermittents…